

364565-2026 - Kilpailu

Sveitsi – Rakennustyöt – 5003 - A11 - Périmètre Bac – Maisonnets – Louis-Bertrand Marché de travaux de construction concernant les CFC 211.50 et 211.60 - Travaux de béton armé et maçonnerie

OJ S 101/2026 28/05/2026

**Hankintailmoitus tai käyttöoikeussopimusta koskeva ilmoitus – vakiojärjestelmä
Rakennusurakat**

1. Ostaja

1.1. Ostaja

Virallinen nimi: Ville de Lancy (atelier OBJECTIFS SA)

Sähköposti: ste@lancy.ch

Ostajan oikeudellinen muoto: Julkisoikeudellinen yhteisö, joka on paikallisviranomaisen määräysvallassa

Pääasiallinen toimiala: Yleinen julkishallinto

2. Menettely

2.1. Menettely

Ilmoituksen nimi: 5003 - A11 - Périmètre Bac – Maisonnets – Louis-Bertrand Marché de travaux de construction concernant les CFC 211.50 et 211.60 - Travaux de béton armé et maçonnerie

Kuvaus: Programme Plan localisé de quartier 29'990 en zone de développement 3 sur foncier d'origine zone 5. Les 3 immeubles d'habitation (A-B-C) s'organiseront autour d'une cour commune, et s'élèveront sur 8 niveaux, dont un sous-sol commun reliant l'ensemble. Le bâtiment C, future propriété de la Ville de Lancy, accueillera une crèche sur 2 niveaux, et 14 logements, actuellement autorisé en HLM-LUP sur les 4 étages suivants. Les 2 autres bâtiments proposeront des surfaces commerciales au rez, divisibles au gré des preneurs, et jusqu'à 30 appartements sur les cinq niveaux suivants, destinés à la location ZD LOC pour le bâtiment B, future propriété de la fondation communale immobilière de Lancy, et à la vente sous forme de lots PPE pour le bâtiment A. Les affectations d'exploitation des bâtiments C et B seront inversées, soit respectivement ZD Loc et HLM-LUP. Chaque bâtiment, en forme de triangle équilatéral d'environ 32 mètres de côté, s'articule autour d'un noyau central de distribution verticale, qui fait également office de puits de lumière naturelle. La cage d'escalier et l'ascenseur desservent trois ou quatre appartements par étage, allant de 3 à 6 pièces, le sous-sol, ainsi que des espaces communs et techniques situés en attique. Un accès au garage, par le parking public situé sous le parc Louis-Bertrand, permettra par un tunnel sous le chemin du Bac, d'accéder au parking privatif entre les immeubles. Un abri de protection civile dédié, selon projet, aux activités musicales de la Commune prendra place le long du sous-sol du bâtiment A. 211 Travaux de l'entreprise de maçonnerie Installation de chantier Installation de chantier et équipements dimensionnés selon les besoins pendant la phase gros œuvre comprenant l'amenée et le repli de tous les moyens de levage, centrale à béton certifiée, baraquement y compris wc, engins, matériels et autres pour la bonne exécution des travaux selon les règles de l'art. Raccordements eau et électricité sur nourrice et tableau installés par le Maître de l'Ouvrage en limite de parcelle. Pompes des eaux avec traitement pour la durée des travaux de béton armé. Canalisations sous radier. Sécurisation pendant la durée des travaux de gros œuvre (barrières, fermeture trémies, platelage, etc.) Consommation

eau et électricité pendant le chantier pour les travaux du gros œuvre. Location de grue et grutier 3 mois après la fin du gros œuvre. Toutes mesures de protection des arbres. Échafaudages Mise en place d'échafaudages métalliques légers pour façades ainsi que l'entretien, l'adaptation et les modifications nécessaires. L'ensemble doit répondre aux directives de la SUVA. Mise en place de ponts de travail et consoles amovibles selon directives de la Direction de Travaux. Ponts de travail nécessaires pour cages d'ascenseurs. Fouilles en rigole sous radier Excavation en tranchée à la machine ou à la main pour canalisations, fosses, introduction électrique, chambre de tirage, canal de ventilation, drainages et fondations. Canalisations, drainages et services hors bâtiment Eaux usées du bâtiment raccordées sur les collecteurs publics, du mur extérieur jusqu'au collecteur. Eaux claires et drain périphérique acheminés au réseau public, du mur extérieur jusqu'au collecteur. Bassin de rétention selon autorisation dimensionnement pour les trois bâtiments. Utilisation des eaux récupérées pour arrosage. Résistance sismique Dimensionnement parasismique selon norme SIA261. Les hypothèses de calcul sont les suivantes : - Classe d'ouvrage Bât A et B : Classe I ; Bât C : Classe II - Classe du sol de fondation : E - Zone sismique : Z1 Béton et béton armé sous-sol Radier pour l'ensemble des bâtiments et du parking. Radier épaisseur 39 à 55 cm. Radier abri épaisseur 35 cm. Radier rampe 25 cm. Parking avec pentes 2 % sans écoulement. Forme de pente dans certains locaux pour écoulement vers grille de sol. Talochage frais sur frais des radiers susmentionnés. Au sous-sol finition carrelage 2 cm ou finition "sans joints" selon faisabilité. Rigoles et caniveaux dans parking, selon besoin. Pas d'écoulement assèchement par évaporation. Vérifier la possibilité du raccordement de l'écoulement aux réseaux sous-radier. Bouteroues dans rampe. Fosse ascenseur, fosse EU (bât. A), fosses EC (une par bâtiment) et fosses pour séparateur à graisse en béton armé ou cuve préfabriquée, quantité et qualité à confirmer en soumission. Dalle au sous-sol au droit des bâtiments épaisseur 25 cm, dalle sur parking épaisseur 42 à 51 cm. coffrage type 2, toutes les sous-faces soignées, prête à recevoir les aménagements extérieurs, dalle abris épaisseur 53 à 65 cm. Murs au sous-sol et murs de soutènement en béton armé : Murs périphériques au sous-sol épaisseur 25 cm. avec Barrapren et Delta MS ; Massif de plantation coffrage type 4. Murs périphériques de parking coffrage type 2 face intérieure soignée. Murs intérieurs au sous-sol épaisseur 20 ou 22 cm. selon plans. Murs formant le sas, la cage d'escalier et les accès aux locaux coffrage type 4 ; type 2 avec peinture pour les bâtiments B et C, teinte à définir. Autres murs type 2 soigné. Murs abris contre la rampe et côté escalier d'accès épaisseur 73 cm. Autres murs formant l'enceinte de l'abri épaisseur 30 cm ; Édicules et tous murs de soutènement en béton type 2, teinte à définir, sablage final. Traitement mur intérieur parking banches métalliques type 2. Isolation et étanchéité en sous-sol Isolation sous radier des sols des bâtiments y.c. emballage pour éviter la perte de performance. Misapor standard 40 cm, vérifier les inconvénients du Misapor. Isolations nécessaires des murs contre terre selon indication de l'ingénieur thermicien. XPS 300 ou 200, 16 (bât. A) ou 18 (20) cm. (bât. B et C) XPS 300 contre terre. Isolations nécessaires des fosses (EC – EU, de tirage électrique) et du canal de ventilation, contre terre selon indication de l'ingénieur thermicien, XPS 300 16 cm. Étanchéité soignée des fosses. Traitement des murs périphériques du sous-sol par pe

Menettelyn tunniste: 8e753359-846f-400e-bafa-b39b610ea8bd

Menettelyn tyyppi: Avoim

Käytetään nopeatettua menettelyä: ei

2.1.1. Tarkoitus

Pääasiallinen hankintalaji: Rakennusurakat

Pääasiallinen luokitus (cpv): 45000000 Rakennustyöt

2.1.2. Suorituspaikka

Postitoimipaikka: Lancy

Postinumero: 1213

Maaryhmittely (NUTS): Genève (CH013)

Maa: Sveitsi

2.1.4. Yleistä tietoa

Oikeusperusta:

Direktiivi 2014/24/EU

2.1.6. Poissulkemisperusteet

Poissulkemisperusteiden ilmoittamispaikka: Hankinta-asiakirja

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0000

Ilmoituksen nimi: 5003 - A11 - Périmètre Bac – Maisonnnettes – Louis-Bertrand Marché de travaux de construction concernant les CFC 211.50 et 211.60 - Travaux de béton armé et maçonnerie

Kuvaus: Programme Plan localisé de quartier 29'990 en zone de développement 3 sur foncier d'origine zone 5. Les 3 immeubles d'habitation (A-B-C) s'organiseront autour d'une cour commune, et s'élèveront sur 8 niveaux, dont un sous-sol commun reliant l'ensemble. Le bâtiment C, future propriété de la Ville de Lancy, accueillera une crèche sur 2 niveaux, et 14 logements, actuellement autorisé en HLM-LUP sur les 4 étages suivants. Les 2 autres bâtiments proposeront des surfaces commerciales au rez, divisibles au gré des preneurs, et jusqu'à 30 appartements sur les cinq niveaux suivants, destinés à la location ZD LOC pour le bâtiment B, future propriété de la fondation communale immobilière de Lancy, et à la vente sous forme de lots PPE pour le bâtiment A. Les affectations d'exploitation des bâtiments C et B seront inversées, soit respectivement ZD Loc et HLM-LUP. Chaque bâtiment, en forme de triangle équilatéral d'environ 32 mètres de côté, s'articule autour d'un noyau central de distribution verticale, qui fait également office de puits de lumière naturelle. La cage d'escalier et l'ascenseur desservent trois ou quatre appartements par étage, allant de 3 à 6 pièces, le sous-sol, ainsi que des espaces communs et techniques situés en attique. Un accès au garage, par le parking public situé sous le parc Louis-Bertrand, permettra par un tunnel sous le chemin du Bac, d'accéder au parking privatif entre les immeubles. Un abri de protection civile dédié, selon projet, aux activités musicales de la Commune prendra place le long du sous-sol du bâtiment A. 211 Travaux de l'entreprise de maçonnerie Installation de chantier Installation de chantier et équipements dimensionnés selon les besoins pendant la phase gros œuvre comprenant l'amenée et le repli de tous les moyens de levage, centrale à béton certifiée, baraquement y compris wc, engins, matériels et autres pour la bonne exécution des travaux selon les règles de l'art. Raccordements eau et électricité sur nourrice et tableau installés par le Maître de l'Ouvrage en limite de parcelle. Pompage des eaux avec traitement pour la durée des travaux de béton armé. Canalisations sous radier. Sécurisation pendant la durée des travaux de gros œuvre (barrières, fermeture trémies, platelage, etc.) Consommation eau et électricité pendant le chantier pour les travaux du gros œuvre. Location de grue et grutier 3 mois après la fin du gros œuvre. Toutes mesures de protection des arbres. Échafaudages Mise en place d'échafaudages métalliques légers pour façades ainsi que l'entretien, l'adaptation et les modifications nécessaires. L'ensemble doit répondre aux directives de la SUVA. Mise en place de ponts de travail et consoles amovibles selon directives de la Direction de Travaux. Ponts de travail nécessaires pour cages d'ascenseurs.

Fouilles en rigole sous radier Excavation en tranchée à la machine ou à la main pour canalisations, fosses, introduction électrique, chambre de tirage, canal de ventilation, drainages et fondations. Canalisations, drainages et services hors bâtiment Eaux usées du bâtiment raccordées sur les collecteurs publics, du mur extérieur jusqu'au collecteur. Eaux claires et drain périphérique acheminés au réseau public, du mur extérieur jusqu'au collecteur. Bassin de rétention selon autorisation dimensionnement pour les trois bâtiments. Utilisation des eaux récupérées pour arrosage. Résistance sismique Dimensionnement parasismique selon norme SIA261. Les hypothèses de calcul sont les suivantes : - Classe d'ouvrage Bât A et B : Classe I ; Bât C : Classe II - Classe du sol de fondation : E - Zone sismique : Z1 Béton et béton armé sous-sol Radier pour l'ensemble des bâtiments et du parking. Radier épaisseur 39 à 55 cm. Radier abri épaisseur 35 cm. Radier rampe 25 cm. Parking avec pentes 2 % sans écoulement. Forme de pente dans certains locaux pour écoulement vers grille de sol. Talochage frais sur frais des radiers susmentionnés. Au sous-sol finition carrelage 2 cm ou finition "sans joints" selon faisabilité. Rigoles et caniveaux dans parking, selon besoin. Pas d'écoulement assèchement par évaporation. Vérifier la possibilité du raccordement de l'écoulement aux réseaux sous-radier. Bouteroues dans rampe. Fosse ascenseur, fosse EU (bât. A), fosses EC (une par bâtiment) et fosses pour séparateur à graisse en béton armé ou cuve préfabriquée, quantité et qualité à confirmer en soumission. Dalle au sous-sol au droit des bâtiments épaisseur 25 cm, dalle sur parking épaisseur 42 à 51 cm. coffrage type 2, toutes les sous-faces soignées, prête à recevoir les aménagements extérieurs, dalle abris épaisseur 53 à 65 cm. Murs au sous-sol et murs de soutènement en béton armé : Murs périphériques au sous-sol épaisseur 25 cm. avec Barrapren et Delta MS ; Massif de plantation coffrage type 4. Murs périphériques de parking coffrage type 2 face intérieure soignée. Murs intérieurs au sous-sol épaisseur 20 ou 22 cm. selon plans. Murs formant le sas, la cage d'escalier et les accès aux locaux coffrage type 4 ; type 2 avec peinture pour les bâtiments B et C, teinte à définir. Autres murs type 2 soigné. Murs abris contre la rampe et côté escalier d'accès épaisseur 73 cm. Autres murs formant l'enceinte de l'abri épaisseur 30 cm ; Édicules et tous murs de soutènement en béton type 2, teinte à définir, sablage final. Traitement mur intérieur parking bandes métalliques type 2. Isolation et étanchéité en sous-sol Isolation sous radier des sols des bâtiments y.c. emballage pour éviter la perte de performance. Misapor standard 40 cm, vérifier les inconvénients du Misapor. Isolations nécessaires des murs contre terre selon indication de l'ingénieur thermicien. XPS 300 ou 200, 16 (bât. A) ou 18 (20) cm. (bât. B et C) XPS 300 contre terre. Isolations nécessaires des fosses (EC – EU, de tirage électrique) et du canal de ventilation, contre terre selon indication de l'ingénieur thermicien, XPS 300 16 cm. Étanchéité soignée des fosses. Traitement des murs périphériques du sous-sol par pe

5.1.1. Tarkoitus

Pääasiallinen hankintalaji: Rakennusurakat

Pääasiallinen luokitus (cpv): 45000000 Rakennustyöt

5.1.2. Suorituspaikka

Postitoimipaikka: Lancy

Postinumero: 1213

Maaryhmittely (NUTS): Genève (CH013)

Maa: Sveitsi

5.1.3. Arvioitu kesto

Muu kesto: Tunteimaton

5.1.4. Uusiminen

Sopimuksen optiokausien enimmäismäärä: 0

5.1.6. Yleistä tietoa

Varattu osallistuminen:

Osallistumista ei ole varattu.

Hankintasopimuksen toteuttamiseen osoitetun henkilöstön nimet ja ammatillinen pätevyys on ilmoitettava: Ei vielä tiedossa

Hankintaa ei ole rahoitettu EU:n varoista

Hankintaan sovelletaan WTO:n julkisia hankintoja koskevaa sopimusta (GPA): kyllä

5.1.9. Valintaperusteet

Valintaperusteiden ilmoittamispaikka: Hankinta-asiakirja

5.1.10. Vertailuperusteet

Kriteeri:

Tyyppi: Laatu

Kuvaus: Critères d'adjudication

Kuvaus käytettävästä pisteytyksestä, jos pisteytystä ei voida määrittää käyttämällä

kriteerikohtaisia valintakenttiä: Les critères d'adjudication sont définis dans les documents.

5.1.11. Hankinta-asiakirjat

Tiettyjen hankinta-asiakirjojen saatavuutta on rajoitettu

Tietoa rajoitetuista asiakirjoista on saatavilla osoitteessa: <https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0kljpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ>

Tilapäinen viestintäkanava:

Nimi: Simap.ch

5.1.12. Hankinnan ehdot

Tarjouksen/hakemuksen jättämisen ehdot:

Tarjouksen/hakemuksen jättäminen sähköisesti: Sallittu

Tarjouksen/hakemuksen toimitusosoite: <https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0kljpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ>

Kielet, joilla tarjoukset tai osallistumishakemukset voidaan toimittaa: ranska

Sähköinen luettelo: Ei sallittu

Vaihtoehtoiset tarjoukset: Ei sallittu

Tarjoaja voi jättää useamman kuin yhden tarjouksen: Ei sallittu

Tarjousten vastaanottamisen määräaika: 08/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Itä-Euroopan aika, Keski-Euroopan kesäaika

Ajanjakso, jonka tarjouksen on pysyttävä voimassa: 152 Päivät

Sopimusehdot:

Sopimuksen täytäntöönpano on rajattu tehtäväksi suojatyöohjelmien puitteissa: Ei vielä tiedossa

Sopimuksen täytäntöönpanoa koskevat ehdot: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

Sähköinen laskutus: Pakollinen

Tilaukset tehdään sähköisesti: ei

Maksut tehdään sähköisesti: kyllä

Rahoitusjärjestelyn kuvaus: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

5.1.15. Menetelmät

Puitejärjestely:

Ei puitejärjestelyä

Tietoa dynaamisesta hankintajärjestelmästä:

Ei dynaamista hankintajärjestelmää

5.1.16. Lisätietoja, sovittelu ja muutoksenhaku

Muutoksenhakuelin: Tribunal administratif fédéral

Tietoa muutoksenhaun määräajoista: Voies de droit Le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours auprès de la Chambre administrative de la Cour de justice, 10 rue Saint-Léger, case postale 1956, 1211 Genève 1, dans les dix jours dès sa publication. Le recours doit être signé, se référer au présent appel d'offres, contenir les conclusions dûment motivées avec indication des moyens de preuve.

Hankintamenettelystä lisätietoja antava organisaatio: Ville de Lancy (atelier OBJECTIFS SA)

8. Organisaatiot

8.1. ORG-0001

Virallinen nimi: Ville de Lancy (atelier OBJECTIFS SA)

Rekisterinumero: 693807e2-6a5c-4f22-916c-537aa990f043

Postiosoite: Av. Eugène Lance 1

Postitoimipaikka: Lancy

Postinumero: 1212

Maaryhmittely (NUTS): Genève (CH013)

Maa: Sveitsi

Sähköposti: ste@lancy.ch

Puhelin: +41222706157

Tämän organisaation roolit:

Ostaja

Hankintamenettelystä lisätietoja antava organisaatio

8.1. ORG-0002

Virallinen nimi: Tribunal administratif fédéral

Rekisterinumero: BVGER

Postiosoite: Postfach

Postitoimipaikka: St. Gallen

Postinumero: 9023

Maaryhmittely (NUTS): St. Gallen (CH055)

Maa: Sveitsi

Sähköposti: info@bvger.admin.ch

Puhelin: +41584652626

Internetosoite: <https://www.bvger.ch>

Tämän organisaation roolit:

Muutoksenhakuelin

8.1. ORG-0003

Virallinen nimi: Simap.ch

Rekisterinumero: CH001

Postiosoite: Holzikofenweg 36

Postitoimipaikka: Bern

Postinumero: 3003

Maaryhmittely (NUTS): Bern / Berne (CH021)

Maa: Sveitsi

Sähköposti: support@simap.ch

Puhelin: +41584646388

Internetosoite: <https://www.simap.ch>

Tämän organisaation roolit:

TED eSender

Ilmoituksen tiedot

Ilmoituksen tunnisteversio: 6a6c92b9-f535-4f29-9c34-d07854ac537a - 01

Lomakkeen tyyppi: Kilpailu

Ilmoituksen tyyppi: Hankintailmoitus tai käyttöoikeussopimusta koskeva ilmoitus – vakiojärjestelmä

Ilmoituksen alatyypinumero: 16

Ilmoituksen lähetyspäivä: 27/05/2026 02:25:54 (UTC+02:00) Itä-Euroopan aika, Keski-Euroopan kesäaika

Kielet, joilla tämä ilmoitus on virallisesti saatavilla: ranska

Ilmoituksen julkaisunumero: 364565-2026

EUVL S -lehden numero: 101/2026

Julkaisupäivä: 28/05/2026